

NOTE DE SERVICE

N° 08-003-V37 du 14 janvier 2008

NOR : BUD R 08 00003 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DE PERSONNELS DE CATÉGORIE C

ANALYSE

Date d'application : 14/01/2008

MOTS-CLÉS

FORMATION ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
PERSONNEL ; CATÉGORIE C ; AGENT D'ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC ;
PRÉPARATION ; CONCOURS

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 06-057-V37 du 28 décembre 2006

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	COM	CSOM	CSE		

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

2^{ème} Sous-direction - École Nationale du Trésor public

SOMMAIRE

1. CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION AU CONCOURS À TITRE INTERNE.....	3
2. NATURE DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE.....	3
3. MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE.....	3
4. MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE.....	4
5. LA JOURNÉE INTRODUCTIVE DE MÉTHODE ET LE GALOP D'ESSAI.....	4

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C.....	5
ANNEXE N° 2 : Dossier d'inscription.....	6
ANNEXE N° 3 : Bulletin d'inscription.....	7

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et le Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique organiseront en 2008 un concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C.

Dès lors, et en vue d'assurer la préparation des candidats à titre interne aux épreuves de ce concours, l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) du ministère organise, à partir du mois de mars 2008, un enseignement à distance.

1. CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION AU CONCOURS À TITRE INTERNE

La préparation est ouverte aux agents qui réunissent les conditions de participation au concours fixées par le statut particulier des agents d'administration du Trésor public (décret n° 68-464 du 22 mai 1968 modifié).

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé, au moins une année de services civils effectifs (cf. article 9 du statut particulier).

Il est précisé que pour les agents non titulaires employés à temps non complet, cette condition s'apprécie de date à date, sans proratisation liée à leur temps de travail.

Les conditions de participation au concours sont examinées par le Trésorier-payeur général qui atteste, sur le bulletin d'inscription du candidat, qu'elles sont satisfaites.

En cas de difficulté concernant l'interprétation de ces conditions, les documents correspondants, visés et signés par le chef du service des ressources humaines seront transmis par télécopie (03.20.62.82.79) au Centre National de Gestion des Concours (CNGC), pour décision.

Si les délais semblent trop courts au service des ressources humaines pour se prononcer sur la recevabilité d'une demande, - compte tenu de la date limite d'inscription fixée par l'IGPDE - l'inscription à la préparation sera acceptée par le trésorier-payeur général *sous réserve*. Elle sera ensuite confirmée ou infirmée au candidat au vu de la décision qui sera prise par le CNGC.

2. NATURE DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE

La nature des épreuves du concours interne pour le recrutement de personnels de catégorie C (cf. arrêté du 1^{er} juillet 2005 - *Journal officiel* du 3 juillet 2005) est précisée en annexe n° 1.

3. MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

La préparation se déroulera uniquement par correspondance et se présentera sous la forme de 5 *fascicules* périodiques qui seront diffusés de *fin mars à début septembre 2008*.

Les fascicules contiendront :

- des conseils méthodologiques ;
- des fiches de travail ;
- des sujets et corrigés de devoirs.

Les candidats peuvent choisir de recevoir la préparation écrite sous forme de fascicules « papier » ou de cédéroms (le choix est à faire lors de l'inscription, il est irrévocable). Ceux qui choisissent le support cédérom doivent bien entendu disposer à domicile des outils nécessaires à sa lecture (micro-ordinateur équipé d'un lecteur cédérom). Chaque candidat ne peut s'inscrire qu'à un seul de ces supports.

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Les candidats qui désirent s'inscrire à cet enseignement à distance sont invités à suivre les consignes indiquées en annexe n° 2. Ils doivent souscrire *immédiatement et avant le 11 février 2008 au plus tard*, une demande d'inscription conforme au modèle joint en annexe n° 3.

Celle-ci devra être adressée par la voie hiérarchique, à l'IGPDE « Préparations interministérielles » - 20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES Cedex.

Pour faciliter la gestion des dossiers d'inscription par cet institut, il est demandé aux trésoreries générales d'adresser les bulletins *au fur et à mesure de leur réception*, sans attendre la date limite d'inscription susvisée.

Enfin, toute question relative à cette préparation devra être formulée auprès de l'ENT (Tél : 01.60.95.19.93 – Valéry ANNEVILLE).

Attention : *l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.*

5. LA JOURNÉE INTRODUCTIVE DE MÉTHODE ET LE GALOP D'ESSAI

Le conseiller formation organisera au plan départemental une journée d'information pour présenter aux candidats la préparation et leur donner des conseils de méthode leur permettant d'aborder celle-ci dans les meilleures conditions.

L'ENT diffusera prochainement un courrier spécifique précisant les modalités d'organisation de cette journée.

Un galop d'essai sera vraisemblablement organisé en juin 2008 au plan départemental, dans des conditions aussi proches que possible de celles du concours. Il portera sur les épreuves écrites de préadmissibilité et d'admissibilité.

Les modalités pratiques de mise en œuvre de ces épreuves d'entraînement seront précisées aux trésoriers-payeurs généraux en temps utile.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LA TRÉSORIÈRE-PAYEUSE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DU TRÉSOR PUBLIC

MARTINE VIALLET

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C

Le concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C comprend une épreuve de préadmissibilité, une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

Les épreuves de préadmissibilité et d'admissibilité se tiennent le même jour.

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant prévu.

Toute note inférieure à 5 sur 20 aux épreuves, avant application des coefficients, est éliminatoire.

Épreuve de préadmissibilité :

Questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat (durée : 1 h 30 ; coefficient 1).

Épreuve d'admissibilité :

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres... (durée : 3 heures ; coefficient 2).

Épreuve d'admission :

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique (durée : 15 minutes – coefficient 2).

Les connaissances et aptitudes attendues des candidats sont du niveau du diplôme national du brevet.

ANNEXE N° 2 : Dossier d'inscription

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES Cedex

DOSSIER D'INSCRIPTION

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE CATÉGORIE C - Session 2008 -

Pour vous inscrire à la préparation au concours commun interne, vous devez :

- ◆ compléter le bulletin d'inscription que vous trouverez ci-joint (feuille recto-verso) ;
- ◆ joindre un chèque non agrafé (postal ou bancaire) ou un mandat-cash libellé à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC** à titre de participation forfaitaire aux frais, d'un montant de :



27 euros (version papier)



10 euros (version cédérom)

Il vous est précisé que l'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement des frais de participation forfaitaire.

Soucieux d'engager une démarche éco-responsable, l'IGPDE a décidé d'encourager le recours à des supports de formation dématérialisés, conformément aux orientations arrêtées dans le cadre de son projet de service.

Par ailleurs, il vous est précisé que les fascicules et les cédéroms ne seront plus adressés aux candidats dont l'assiduité sera jugée insuffisante. L'IGPDE ne remboursera, en aucun cas, cette contribution qui ne constitue qu'une participation partielle et forfaitaire aux frais d'organisation.

- ◆ adresser votre bulletin d'inscription et votre règlement le **11 février 2008 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi) à :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
- préparations interministérielles -
20, allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

ANNEXE N° 3 : Bulletin d'inscription

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES CEDEX

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE CATEGORIE C	- Session 2008-
--	-----------------

Bulletin d'inscription**- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription aux épreuves du concours -**Je souhaite recevoir la préparation au concours¹ :

Version papier <input type="checkbox"/>	Version cédérom <input type="checkbox"/>
---	--

M, Mme, Mlle Nom de jeune fille Prénom Date de naissance N° CODIQUE (AGENTS DGCP)² N° d'inscription si vous avez déjà été inscrit(e) à une préparation de l'IGPDE**SITUATION STATUTAIRE**¹

Administration d'origine.....

Grade et échelon actuels.....

Titulaire Stagiaire Contractuel Autre Administration centrale Services rattachés Services déconcentrés Autres **ADMINISTRATION D'AFFECTATION**

Adresse administrative complète (ministère, direction, etc.)

Télédoc Code postal Commune Téléphone² Poste Mél²:.....

Adresse personnelle :

Code postal Commune Téléphone Je désire recevoir les documents de la préparation à mon adresse¹ : personnelle administrative Je joins ma participation forfaitaire aux frais qui s'élève à (le chèque ou le mandat-cash est à établir à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC)¹ 27 euros (Version papier) 10 euros (Version cédérom)**SUITE AU VERSO**¹ Cocher la case correspondante² À renseigner obligatoirement

ANNEXE N° 3 (suite et fin)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Diplômes :

Niveau d'études :

Date d'entrée dans l'administration :

Date de titularisation :

Détail des services accomplis depuis l'entrée dans l'administration :

.....

.....

.....

Durée des services militaires : du au

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER : (nombre d'enfants ou de personnes handicapées à charge, veuf(ve), divorcé(e), etc.) :

Je reconnais être avisé(e) que la date limite d'inscription à la préparation est fixée au **11 février 2008**, et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements précisés sur cette fiche.

À le

(signature)

Visa du supérieur hiérarchique direct (chef de poste, chef de service...).

À le

(cachet et signature)

Le trésorier-payeur général certifie que l'intéressé(e) remplit les conditions statutaires pour se présenter au concours commun interne de 2008.

À le

(cachet et signature)

TOUT BULLETIN INCOMPLET SERA RETOURNÉ AU CANDIDAT

ISSN : 0984 9114